

un piège. J'y vois non seulement un piège pour la population canadienne, mais aussi pour nos soldats outre-mer.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. Lorsque le président se lève, les honorables députés doivent s'asseoir. Il est tout à fait irrégulier, comme je l'ai dit hier soir et comme je dois le répéter aujourd'hui, de déclarer à la Chambre qu'une mesure dont le comité est saisi est une supercherie ou quelque chose de nature à induire en erreur ou à tromper. Le Règlement cite quelques exemples d'expressions irrégulières, et l'honorable député doit retirer les paroles qu'il vient de prononcer.

Le très hon. MACKENZIE KING: Très bien, très bien.

L'hon. M. ROWE: Je retire certainement le mot "supercherie", mais on l'a employé si souvent que je croyais pouvoir m'en servir pour exprimer ma pensée. Je retire donc ce mot, mais je regrette, monsieur le président, que vous n'ayez pas relevé également des expressions comme "tactiques nazies" car le premier ministre les a employées fréquemment et on aurait pu également les retirer. Je dis que pour ce qui est du Gouvernement...

M. le PRÉSIDENT: Je partage l'avis de l'honorable député. Il arrive souvent que nous laissons passer des expressions qui devraient être retirées, mais ce n'est que lorsqu'on dépasse les limites que nous appliquons le Règlement.

L'hon. M. ROWE: J'ai écouté...

M. le PRÉSIDENT: A ce sujet, je ferai remarquer que si le président oublie ou omet de relever une expression qui viole le Règlement, ou ne la comprend pas, tous les honorables députés peuvent en appeler au Règlement. Quantité d'expressions ne sont pas entendues du président ou échappent à son attention, et si un honorable député invoque le Règlement dans ces cas nous essaierons de rendre des décisions aussi impartiales que possible.

L'hon. M. ROWE: Monsieur le président, j'accepte votre décision, mais un doute n'en existe pas moins non seulement dans les esprits de plusieurs partisans du Gouvernement mais encore davantage chez ceux qui auront à se prononcer sur cette question. La question est aussi claire que de la boue pour les habitants de ce pays. Chaque fin de semaine, des gens nous demandent: "Que signifiera une réponse affirmative, ou que fera le Gouvernement si nous répondons: non?" Personne n'en saisit le sens et le premier ministre refuse de le préciser pour que les Canadiens puissent le comprendre. Nous venons de vivre les jours

les plus critiques dans toute l'histoire de l'Empire, et, bien que je ne veuille pas retarder le travail du comité,—car je crois que ce plébiscite devrait être approuvé...

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais le langage que tient l'honorable député vise bien à le faire rejeter.

L'hon. M. ROWE: Je n'ai pas retardé l'adoption du bill autant que le premier ministre l'a fait lui-même. Mon chef s'est clairement prononcé, et moi aussi, sur ce que nous ferons au sujet du plébiscite. Plusieurs députés du parti ministériel ne l'ont pas fait et ceux qui s'opposent à l'adoption du bill dans le moment sont les députés ministériels qui s'opposent au plébiscite dans le pays et qui ont fait connaître leur attitude à la Chambre. Je dis au très honorable premier ministre qu'il ferait bien de voir ce qui se passe dans les rangs de ses propres partisans avant de nous accuser de chercher à faire rejeter cette mesure, tandis que chacun d'entre nous s'emploiera à la faire accepter par la population canadienne.

Le très hon. MACKENZIE KING: Lorsque l'honorable député donne des exemples, il pourrait peut-être s'adresser au président au lieu de s'adresser à moi.

L'hon. M. ROWE: Je suis content du fait que le Règlement me soit rappelé par un parlementaire aussi ancien et aussi expérimenté que le premier ministre. Puisque j'ai eu l'honneur de l'entendre faire mon discours à ma place, je puis bien lui retourner la politesse en lui adressant quelques mots. J'affirme que cette question n'est pas une supercherie, en termes parlementaires, mais elle est de nature à induire en erreur...

M. le PRÉSIDENT: Cette expression est aussi irrégulière.

L'hon. M. ROWE: Mais, monsieur le président, elle est si peu comprise par les Canadiens que même celui qui fait partie du Parlement depuis un certain temps ne peut pas trouver les mots anglais appropriés pour la décrire. Cela ne constitue pas seulement une atteinte à l'honneur de la population canadienne, mais c'est aussi une désagréable surprise et un vif désappointement pour tous nos alliés dans cette guerre. Personne ne sait ce que nous ferons si la population répond dans l'affirmative, et Dieu seul sait ce qui arrivera à l'Empire si la mesure reçoit un vote négatif. Et quand je dis l'Empire, je dis chacun de nous. Quelques honorables représentants peuvent sourire et se sentir même assez de gaieté de cœur pour rire de mes paroles. Mais où se trouve la première ligne de défense du Canada? Nous avons la conscription. Or, j'ai